



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2011-2015
DÉLIBÉRATION PR-778
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre k), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département des constructions et des technologies de l'information;

sur proposition du Conseil administratif,


décide:

par 35 oui contre 34 non

Article unique. – De donner un préavis favorable au projet de plan de site «Ensemble de Budé», N° 29485, sis sur la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

Certifié conforme :

Le Secrétaire:


Rémy Burri

La Présidente:


Alexandra Rys